

formation *cycle compta-gestion-employeur* *dans les cafés, cantines et épiceries associatives*

comptabilité associative dans les cafés, cantines et épiceries

Pour permettre à tous ceux qui organisent et réalisent la comptabilité des cafés et cantines associatifs – salariés ou bénévoles – d’avoir des repères, informations et techniques fiables et adaptés : revisiter les principes de la comptabilité générale appliquée aux associations ; identifier les circuits de l’argent dans son association ; construire et lire un compte de résultats, un bilan et un plan de trésorerie ; clarifier ce que recouvrent les achats, les ventes, les stocks, la caisse, la banque, les subventions, la TVA, les immobilisations, les amortissements ; construire un prévisionnel ; organiser sa comptabilité dans le cadre collectif de l’association (avec qui, quelles modalités).

du lundi 21 au jeudi 24 mars 2022

gestion associative des cafés, cantines, épiceries

Pour permettre aux administrateurs bénévoles et salariés de piloter ou, pour le moins, prendre part à la gestion de leur association. La gestion est la capacité de prendre des décisions (stratégiques voire tactiques) issues de l’analyse croisée entre des documents de synthèse (compte de résultats et bilan notamment) qui donnent des informations sur la situation économique et financière de l’association, et des orientations, du projet politique ou encore de l’objet social de l’association. Articuler le souhaitable et le possible, au regard du projet associatif.

les vendredi 25 et samedi 26 mars 2022

être employeur associatif

Tout bénévole administrateur d’une association est aussi employeur. Comment assurer cette responsabilité d’employeur de manière démocratique, en respectant les obligations légales, en liant à l’engagement de chacun ?

du vendredi 24 octobre 10h au samedi 25 octobre 2022 à 17h

Informations pratiques

Trois formations qui peuvent être suivies ensemble ou choisir un ou deux modules

Lieu de formation : La Grange à Danser
(17 kms de Clermont-Ferrand)

Publics : toutes personnes oeuvrant dans un café associatif, une cantine solidaire associative, une épicerie sociale associative

Intervenantes : Catherine Duray – Sabine Bouattou

Déroulement :

Repas de midi et du soir pris en commun

Hébergement possible selon différentes formules de gîte, hôtels (nous contacter pour liste d’adresses)

Horaires quotidiens

lundi 21/3 : 14/22h; mardi 22/3 : 10/22h ; mercredi

23/3 : 10/22h ; jeudi 24/3 : 10/17h

25-/3 : 10/22h ; 26/3 : 10/17h

24/10 : 10/22h ; 25-10 10/17h

Inscription et organisation matérielle :

Inscription par courriel :

resocafeassociatif@gmail.com

Organisme de formation : Réseau des crefad
9 rue Sous les Augustins 63000 Clermont-Fd
n° déclaration d’activité de formation :
83630436963 – SIRET 518 507 496 000 17
enregistré sur www.data-dock.fr, formation déclarée
au Carif-Oref.– locaux agréés ERP5

Coût de la formation : coût horaire 35 euros

comptabilité 30 heures : 1050,00 euros

gestion 15 heures : 480,00 euros

être employeur 15h : 480,00 euros

(repas pris ensemble – hors hébergement)

Prise en charge : sur demande courriel, envoi de l’ensemble des éléments nécessaires à une prise en charge par votre employeur, OPCA ou Pôle emploi.
En cas de refus de prise en charge, nous contactez

